

Article 31 du Règlement

exécutant un programme frôlant la perfection. Il a ainsi ravi l'or devant les meilleurs au monde.

J'aimerais également profiter de l'occasion pour souligner le courage de Lloyd Eisler et d'Isabelle Brasseur qui se sont mérité la médaille d'argent à ce même championnat du monde, malgré une blessure qu'Isabelle Brasseur s'était infligée aux côtes, il y a quelques semaines. Bravo à ces athlètes qui représentent la fierté du Canada et du Québec.

[Traduction]

LA JUSTICE

Mme Jan Brown (Calgary-Sud-Est): Monsieur le Président, des événements tragiques qui sont survenus dans ma circonscription hanteront à jamais une famille de Calgary.

Un meurtre commis de sang-froid, et apparemment prémédité, illustre encore une fois un problème qui devient trop fréquent au Canada. Il faut faire quelque chose, car les Canadiens de partout exigent d'importantes réformes du système de justice pénale.

Le 23 mars, le président du Comité de la justice a déclaré que le système de justice devait être plus clément envers les auteurs de meurtres au premier degré. Il a proposé de faire passer de 25 à 15 ans la période d'admissibilité à une libération conditionnelle.

Mon électeur est mort après avoir été atteint, dans le dos, d'une balle de fusil de chasse tirée à bout portant. Pourquoi devrait-on faire preuve de clémence dans un cas comme celui-ci? Comment un tel changement, proposé par les libéraux, peut-il rendre nos rues plus sûres?

Il est temps de renforcer les mécanismes de libération conditionnelle, au lieu de les affaiblir. En dépit des désirs des libéraux, je peux affirmer catégoriquement que les Canadiens ne veulent pas de clémence à ce prix-là. Il y a une place pour les tueurs qui ont été condamnés: en dehors de nos rues et derrière des barreaux.

* * *

LE HOCKEY

M. John Murphy (Annapolis Valley—Hants): Monsieur le Président, je voudrais aujourd'hui régler une controverse qui a cours au sujet du lieu de naissance du hockey dans ce magnifique pays qui est le nôtre.

Comme nous l'apprend la Windsor Hockey Heritage Society, ce sport a vu le jour à Windsor, en Nouvelle-Écosse, au début du 19^e siècle. Il vient d'un jeu irlandais qui se jouait sur un terrain, le hurley, et a tout d'abord été pratiqué par des élèves du collège Kings. En fait, on a joué au hockey pendant près d'un siècle à Windsor avant que l'on ne joue à ce jeu dans la plupart des autres villes du Canada.

Je suis fier de voir que la Windsor Hockey Heritage Society, dont le siège est situé dans ma circonscription, Annapolis Valley—Hants, continue de faire connaître, à l'échelle locale et nationale, l'histoire de ce jeu des plus passionnants. Je félicite cet organisme des efforts qu'il fait pour préserver cet élément important de notre patrimoine.

M^{LLE} ANNA PAQUIN

M. Ronald J. Duhamel (Saint-Boniface): Monsieur le Président, au nom des habitants de la circonscription de Saint-Boniface, en fait au nom de tous les Manitobains et de tous les Canadiens, je voudrais aujourd'hui rendre hommage à une jeune fille de 11 ans, Anna Paquin.

Cette semaine, M^{lle} Paquin a remporté un Oscar dans la catégorie de la meilleure actrice de soutien pour le rôle qu'elle joue dans le film *La leçon de piano*.

Anna Paquin n'avait que 4 ans quand elle a quitté Winnipeg et, selon son oncle, le docteur Wayne Paquin, de Saint-Boniface, elle était déjà «très précoce, très brillante, très ouverte et très talentueuse». M^{lle} Paquin devient la plus jeune personne à avoir remporté un Oscar après Tatum O'Neal, qui avait mérité un trophée dans la même catégorie pour le rôle qu'elle avait joué dans *Paper Moon*, il y a vingt ans.

Lundi soir, de son domicile de Saint-Boniface, la grand-mère d'Anna, M^{me} Agnes Tuckwell, a regardé avec fierté sa petite-fille graver les marches menant à la tribune.

Encore une fois, j'offre toutes mes félicitations à M^{lle} Paquin, à sa grand-mère et à sa famille.

* * *

LES FONCTIONS DE JURÉ

M. John Harvard (Winnipeg St. James): Monsieur le Président, le gouvernement ne devrait pas se contredire sans cesse. Prenons, par exemple, les fonctions de juré.

À moins d'avoir une excuse valable, les Canadiens sont tenus de remplir les fonctions de juré quand on le leur demande. La plupart des gens ne se plaignent pas parce que c'est un service à rendre à notre pays.

Mais songez un peu à ce qui est arrivé à une habitante de ma circonscription. Elle touchait de l'assurance-chômage lorsqu'elle a été appelée pour être membre d'un jury. Elle s'est acquittée de ses obligations pour s'apercevoir ensuite qu'on lui avait retiré ses prestations d'assurance-chômage pendant qu'elle remplissait ses fonctions de juré. Le problème, c'est qu'un ministère ordonne à une citoyenne de remplir ses obligations envers le Canada, tandis qu'un autre ministère la pénalise parce qu'elle le fait.

● (1105)

Tout cela parce que le gouvernement est un monde de contradictions. Est-ce de l'hypocrisie? La loi est-elle ridiculisée? Le verdict est, de toute façon, coupable sous les deux chefs d'accusation.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Maurice Bernier (Mégantic—Compton—Stanstead): Monsieur le Président, le récent Budget libéral a coupé les prestations d'assurance-chômage de 2,4 milliards de dollars, dont 630 millions proviennent directement des Maritimes.

Devant ces coupures démesurées pour une région durement éprouvée par le chômage, la population est descendue dans la rue. En effet, trois manifestations majeures se sont déroulées à Shippagan, Bathurst et, hier encore, à Sydney où plus de 1 500